



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



À la découverte des secrets de Cossonay

COSSONAY Le promeneur attentif pourra désormais remarquer en différents lieux de Cossonay et environs des médailles ornées d'un QR code. Celles-ci sont au nombre de vingt. Elles sont situées sur l'ensemble du territoire de la Commune, y compris à Allens et jusqu'à l'Étang du Sépey. Si se balader dans la Vieille Ville offre de bonnes chances d'en dénicher une, elles sont bien réparties dans de nombreux lieux emblématiques de la Commune, comme le cinéma, la Rue Neuve ou le funiculaire.

Le fonctionnement des médailles est simple: il suffit de scanner le QR code avec son

smartphone pour accéder à des contenus relatifs à l'endroit où l'on se trouve.

Les médailles sont le fruit d'une collaboration avec l'entreprise vaudoise Genius Loci, qui signifie «esprit du lieu» en latin. Cette entreprise, fondée il y a dix ans par Stéph et Eglé Cruchon, propose aux villes et villages de se doter d'un réseau de médailles à intégrer dans l'espace public afin de valoriser leur patrimoine.

Genius Loci s'associe à des experts ou des citoyens locaux pour la conception des médailles. Pour la Commune de Cossonay, c'est Antoine L'Hoste, ancien conseiller communal et membre

du réseau Genius Loci, qui a sélectionné les lieux et rédigé les textes en dialogue avec la Municipalité. Il s'est plongé dans les archives communales pour proposer les explications les plus fouillées possibles, tout en veillant à ce qu'elles demeurent accessibles à un large public.

Textes, images ou liens

Les médailles permettent de découvrir certains aspects parfois méconnus de Cossonay et d'étoffer ses connaissances historiques sur la Commune. On aura par exemple l'occasion de comprendre comment la production de vers à soie s'est développée à Cos-

sonay entre 1691 et 1800, d'en savoir davantage sur l'ancien conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz ou le pasteur Louis-Lucien Rochat, ou encore de découvrir l'histoire du fonctionnement des fontaines du bourg.

Les textes sont souvent accompagnés d'images ou de liens. Par exemple, la médaille relative au cinéma comprend des renvois vers des bandes-annonces de films du début du XXe siècle. Les médailles peuvent être découvertes au gré de ses promenades, sans ordre ni parcours préalable. Pour qui souhaite toutes les trouver, leur localisation est disponible sur le site de la Commune. ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le **lundi 2 février 2026 à 20h00** à la salle du Conseil communal à la Maison de Ville. La Municipalité rappelle que ces séances sont publiques. Le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs sont publiés sur le site Internet www.cossonay.ch ou peuvent être sollicités au Greffe municipal, selon les horaires d'ouverture de l'administration communale.

Elections communales

Le 8 mars prochain aura lieu le premier tour des élections communales. Au délai de dépôt des listes le 12 janvier, six personnes ont annoncé leur candidature à l'élection de la Municipalité et 91 personnes à l'élection au Conseil communal. Les candidates et candidats proviennent de trois groupements politiques, à savoir CossEntente (52), Ensemble pour l'ouverture (25) et Cossonay au Centre (14). Les listes peuvent être consultées au pilier public ou sur le site Internet de la Commune. Les autorités vous encouragent à vous rendre nombreux aux urnes afin de faire entendre votre voix et représenter vos opinions et attentes. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à l'administration communale.

CGN Compagnie Générale de Navigation - Cartes journalières

La Municipalité a choisi de contribuer à la sauvegarde de la flotte Belle Epoque de la CGN. En contrepartie, elle a reçu 100 cartes journalières 2e classe. Ces cartes peuvent être achetées au guichet de l'Administration communale, contre paiement d'une participation de CHF 10.- par carte.

Permanences déclaration d'impôt AVIVO

AVIVO (association de défense des retraités et retraités) se met à disposition des rentiers et de toute personne ayant besoin d'aide pour remplir leur déclaration d'impôt. **Les mercredis 18 mars et 10 juin**, l'association sera présente à Cossonay, au bâtiment administratif. Les entretiens se feront uniquement sur rendez-vous au 021 320 53 93.

Recensement des chiens

Les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer à l'Office de la population jusqu'à fin février les chiens achetés ou reçus en 2025, les chiens nés en 2025 et restés en leur possession, les chiens qui n'ont pas encore été annoncés, les chiens vendus, morts ou donnés au



En 2016, Carole Genoud a obtenu le mérite sportif et la distinction culturelle a été décernée à François Margot.

Mérite sportif et distinction artistique ou culturelle - Appel à candidature

Chaque fin de législature est l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui font rayonner Cossonay. Ainsi, au travers du mérite sportif et de la distinction culturelle, la Commune souhaite honorer ses athlètes et ses artistes. Cet événement a pour but de mettre en avant leur dévouement à leur passion. Il permettra de leur montrer le soutien de la Commune aux efforts consentis. Il doit aussi mettre en valeur la richesse du tissu associatif de Cossonay et les personnes qui s'engagent, le plus souvent bénévolement, pour que les performances des athlètes et des artistes rayonnent.

Un règlement détaillant les conditions de

candidature se trouve sur le site Internet de la Commune. Un dossier de candidature doit comprendre le formulaire de candidature dûment complété et un dossier présentant le parcours sportif ou artistique/culturel ainsi que quelques mots sur la naissance de cette passion.

Le choix du lauréat ou de la lauréate sera fait par la Commission d'attribution. Cette commission est composée de deux membres de la Municipalité, dont la Municipale en charge du dicastère des sports et/ou de la culture, d'un(e) membre du Conseil communal, de la directrice du Théâtre du Pré-aux-Moines et d'un(e) membre du comité de l'USL. ■

cours de l'année écoulée pour radiation. Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits; il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Protection civile - Test des sirènes

Le test annuel des sirènes de la Protection Civile aura lieu le **mercredi 4 février de 13h30 à 14h00**.

Chenilles processionnaires

Il est rappelé que, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat vaudois, tous les propriétaires, exploitants ou locataires d'une parcelle sont

tenus de lutter contre les chenilles processionnaires du pin et d'entreprendre les travaux de destruction de leurs nids, jusqu'au 30 janvier de chaque année.

Utilisation du Fonds de développement durable

Depuis le 1er janvier 2026, les conditions d'octroi d'une subvention ont été modifiées. Ainsi, la diminution de la subvention de 20% si le demandeur ne s'est pas fourni auprès d'une entreprise dont le siège ou une succursale se trouve sur le territoire communal a été abrogée. ■

LA MUNICIPALITÉ